

Représentations des langues en présence chez les enseignants algériens : « contact » ou « conflit » ?

Moustiri zineb

Université biskra, Algérie.

Résumé :

Dans le but de déceler les représentations linguistiques et les images attribuées à la langue française et aux différentes langues coexistantes sur le territoire algérien, nous avons effectué une étude micro sociolinguistique par le biais d'un questionnaire diffusé à dix-huit enseignants du primaire. Après avoir obtenu les réponses de nos informateurs, nous avons procédé à leur analyse en faisant appel à *BENVENISTE (1)* et *SEARLE (2)* Notre analyse à entrée lexicale, nous a permis de dépasser la surface de notre corpus et de saisir les contenus explicites et implicites des données recueillies.

الملخص:

من أجل استظهار الصور والدلالات التي يوليها معلمو الطور الابتدائي للغة الفرنسية واللغات المتواجدة على التراب الجزائري قمنا بدراسة سوسيو لسانية عن طريق استجواب تم توزيعه على مجموعة من المعلمين (18 معلما) وبعد الحصول على إجاباتهم قمنا بتحليلها مستعينين بدراسات بنفونيست وسارل. تحليلنا هذا مكنتنا من تجاوز المعنى اللفظي والغوص في المعنى الدلالي.

Introduction

La langue est définie par CALVET J.L (3). comme un ensemble de pratiques et de représentations, ce qui veut dire qu'elle ne sera importante ni présente sur terrain que grâce aux locuteurs, ces acteurs de l'actualisation des représentations qu'elle véhicule.

Dans une tentative de connaître les représentations et les images attribuées au français dans la société algérienne, nous avons mené une enquête de terrain auprès d'un groupe d'enseignants du primaire. Notons ici que le choix de ces informateurs n'est pas gratuit ; nous les avons choisis car ils sont « *à la fois locuteurs sujets de discours et acteurs : leur rôle ou leur position sociale les conduit à transmettre de la langue, à agir sur les productions linguistiques et sur la construction des représentations linguistiques d'autres sujets locuteurs* (4). Ils transmettent et développent la compétence linguistique et communicative chez leurs apprenants, en un mot ils sont « *les médiateurs de langue* » selon MORSLY D.

Pour atteindre notre objectif, nous avons diffusé un questionnaire dont son thème principal est la valeur de la langue française et sa relation avec les langues coëxistantes sur le territoire algérien. Il comprend des questions d'opinion centrées, dans un premier lieu, sur ce que représente le français et sa culture pour chacun de nos informateurs, dans un second lieu, il vise à déceler les diverses relations existantes entre cette langue et les autres langues du répertoire linguistique de nos enquêtés. Les questions utilisées sont

des questions ouvertes qui invite l'informateur à répondre librement sans l'entraver. Quant à l'analyse, elle portera sur les idées déterminant la valeur de la langue française d'une façon générale, en suivant les différents axes jugés pertinents. Commençons alors par une présentation de nos informateurs.

1 PRESENTATION DES INFORMATEURS

Les informateurs constituant notre échantillon d'étude sont au premier chef les agents de la diffusion de la langue française. Ils sont un groupe d'enseignants du primaire, qui à notre avis, constitue un groupe homogène dans la mesure où ils partagent une appartenance sociale commune (enseignants) ainsi que le même lieu de résidence (Biskra). Cette double appartenance commune va développer chez eux certaines habitudes linguistiques et sociales.

Il nous semble utile aussi de signaler la variable âge ; cinq informateurs sont considérés comme des anciens enseignants issus de l'école francophone ; les autres sont issus de l'école fondamentale. Ce qui précède ne veut pas dire que notre étude est une étude comparative mais tout simplement pour dire que les représentations obtenues soit du premier groupe soit du second valorisent la langue française.

2 ANALYSE DES DISCOURS REPRESENTATIONNELS

L'approche choisie pour cette analyse est une approche à entrée lexicale. Dans les discours représentationnels portant sur la langue française, toutes les réponses sont formées à partir d'une structure de base et à travers les divers axes jugés pertinents. Alors, le

seul mot entrée qui est retenu est "la langue française" soit à travers le syntagme substantif + adjectif, équivalents sémantiques ou des substituts grammaticaux.

Avant de procéder à l'analyse des désignants de la langue française, nous passons en revue le procédé de la substitution mis à notre disposition pour éviter l'excès de répétition.

En effet, la substitution est un procédé offert par la langue, il assure une des règles de la cohérence textuelle, qui est la continuité ; autrement dit, on utilise des différents substituts renvoyant au mot départ pour éviter la répétition, nous parlons dans ce cas de la référence interne.

Les substituts que nous avons relevés dans notre corpus selon la place qu'ils occupent dans la phrase sont : les démonstratifs " cette langue ", "C", des équivalents sémantiques "le français", " la langue enseignée", les pronoms personnels "elle", l'article défini objet "l", le pronom personnel objet indirect "lui", les possessifs "son", "ses".

Après ce bref aperçu, sur les substituts du référent "la langue française" revenons à notre analyse. Notre approche lexicale a pour but d'analyser le comportement de ce mot entré et nous n'avons négligé aucun élément porteur de signification.

Dans notre analyse, nous nous sommes inspirée de différentes théories traitant l'analyse de corpus écrit (discours politiques). Nous citons comme exemple MARCELLESI, cela à côté des théories de, B. MAURER, H. BOYER.

Nous avons alors analysé le comportement de l'unité principale "langue française" par rapport à d'autres unités, telles que : la langue arabe ou amazigh, la colonisation, la valeur de cette langue, sa culture, son enseignement ... etc. C'est à l'intérieur de ces champs sémantiques que se sont faites nos interprétations.

Dans notre analyse, qui n'exclut pas le contenu, nous avons insisté sur le sens, cet élément nécessaire longtemps exclu des analyses formelles. Cela ne veut pas dire que nous avons exclu la forme, porteuse de sens et prise par certains linguistes comme le seul garant de la scientificité.

Nous avons tenté aussi, de combiner entre les différents éléments formant la signification des énoncés et des textes : sens, forme, contexte historique, contexte d'énonciation, contexte socio-historique (dans la mesure du possible). Mais, nous signalons que l'analyse a porté d'abord sur les réponses elles-mêmes et ce n'est qu'au niveau de l'interprétation que nous avons intervenu les autres.

2.1 Analyse des désignants de la langue française

Dans notre corpus, nous avons remarqué que toutes les désignations de la langue française sont neutres. Il n'y a aucun substitut avec appréciatifs ou spécifiques renvoyant à cette langue, alors que les questions de notre questionnaire avaient comme mot clef "la langue française". Les désignants relevés "la langue enseignée", "cette", "le français" présentent la langue française comme une langue

étrangère. Nos informateurs ont choisi ces désignants neutres pour donner un caractère d'objectivité à ce qu'ils disent.

2.1.1 Contextualisation de la langue française

Nous remarquons une grande et forte référence contextuelle de la langue française qui apparaît sous différentes formes, soit implicitement ou explicitement. Explicitement par le biais de corpus suivant :

"Dans notre société " (7)

" pendant la colonisation de notre pays " (6)

"Le switching est un de nos attributs, nous algériens" (8)

"Selon notre société algérienne ... " (6)

"Le français reste à nos yeux un acquis révolutionnaire" (2)

"Nous l'avons hérité du colonisateur ... " (3)

"Pour nous adultes ... " (1)

Implicitement dans le corpus :

"On l'utilise dans"

"Le français a des racines très profonds dans l'histoire"

"On se trouve à chaque fois obligé de recourir à cette langue " (5)

"Le français est le moyen contemporain de tous les moyens économiques et technologiques" (10)

"C'est une langue qui a une valeur sociale considérable (usage dans l'administration) " (9)

"C'est une langue qui jouit d'un statut social appréciable" (4)

"Il doit leur permettre l'épanouissement qui forgera leur personnalité future et l'enrichissement d'une culture qui n'est pas la leur. Ce qui leur permettra d'accumuler un certain nombre d'atouts qui les hissera même au dessus des tenants de cette langue" (1)

En effet, la majorité de nos informateurs définissent la langue à un état présent en référence au contexte algérien, sauf dans le corpus (4) et (3) où les deux informateurs la situent à un état passé en rapport avec le contexte algérien. Ce contexte est alors, présent dans tout le corpus, soit à travers l'usage des expressions "notre pays", "notre société " ou à travers l'évocation des citoyens algériens " nous ", "on". Aussi, tous les informateurs présentent la langue française comme "une langue étrangère", "la langue de l'autre".

2.2 Rapport langue française / langue arabe classique

2.2.1 Rapport de dominance

Malgré que la langue arabe soit la langue officielle et nationale du pays, son utilisation se restreint à des situations dites formelles. Elle est utilisée dans l'administration, dans la presse et l'enseignement mais toujours envahie par des mots français qu'elle a empruntés.

Cette idée est exprimée dans le corpus suivant :

"Le français reste toujours dominant par rapport aux autres langues" (7).

"Elle domine généralement ces langues "(4), (12), (13)

"Chez l'apprenant, il y a une relation de divergence, on est appelé à amener l'élève à penser français et parler français et non le contraire. De plus l'élève doit apprendre un nouveau sens de pagination : aller de la gauche vers la droite ... " (1).

"Elle entretient une relation valeureuse avec toutes les langues pratiquées" (2).

L'informateur (1) qui avance l'idée soulevée dans le corpus (7), (4), (12), (13), suggère une autre idée très importante, celle des nouvelles techniques enseignées à l'élève, ces dernières années,"aller de la gauche à la droite" sans oublier l'introduction de quelques mots français pendant l'apprentissage de l'arabe. Cela ne signifie t-il pas une nouvelle revalorisation de la langue française par rapport à l'arabe ? L'idée de la grande valeur du français est exprimée aussi dans le corpus (2).

2.2.2 Rapport de complémentarité

Le recours au français, à chaque fois dans nos communications écrites, le voient quelques informateurs comme une relation de complémentarité soit implicitement ou explicitement :

" À côté de l'arabe, c'est une langue d'apprentissage et de formation ... " (5)

"Parallélisme entre la langue française et la langue arabe"(8)

"Le français et l'arabe sont des langues de formation et d'apprentissage "(10)

L'emploi de la locution "à côté de" et l'expression "parallélisme" qui vont dans le même sens, signifient la coexistence des deux langues "l'arabe et le français" dans les mêmes domaines et les mêmes contextes côte à côte. La présence de la langue française à côté de la langue arabe est une richesse à cette dernière, l'apprentissage et la formation ne se complètent que par ces deux langues.

Cette même idée est exprimée dans le corpus (10) par l'utilisation de la conjonction de coordination "et", qui signifie l'addition en renforçant l'idée de la coexistence des deux langues. Alors, il ne s'agit pas d'une proximité "neutre" mais "avantageuse", on parle de la langue française associée à la langue arabe et non pas de la langue française indépendamment de la langue arabe, on parle d'un rapport pacifique sur le plan éducatif et formatif. Tout ce qui précède nous rappelle que, dans l'enseignement et jusqu'aujourd'hui, certaines matières techniques et scientifiques sont encore dispensées en français et que cette langue connaît encore une extension importante dans les milieux intellectuels et elle n'a pas perdu totalement son prestige malgré la politique d'arabiser l'école menée pendant quelques années. Cette même idée se révèle clairement chez les informateurs (14), (15), et (16).

2.2.3 Langue française et colonisation :

Parmi nos informateurs, il y en a qui lient la naissance de la langue française, en Algérie, à la période coloniale et ils trouvent que la diffusion de cette langue imposée à la population arabo berbère est un prolongement logique dû à une longue période de la colonisation. Autrement dit ; si nos langues pratiquées aujourd'hui sont envahies par plusieurs mots français, la cause sera la présence des français sur le territoire algérien et le contact entre les deux peuples algérien et français, pendant une longue durée.

Nous remarquons que ces informateurs insistent sur l'aspect historique du phénomène « La langue française en Algérie » et l'influence du discours idéologique sur leur imaginaire, ce discours qui n'a pas cessé de relier les deux phénomènes langue française/colonisation. Pour ces mêmes informateurs :

Corpus (3) : "Le français est une langue que nous avons hérité du colonisateur donc les propos français entrent directement ou indirectement dans le langage".

Corpus (6) : "...à cause des facteurs historiques, nos langues pratiquées dans la vie quotidienne restent envahies par des termes français qu'on utilise spontanément"

La relation entre les deux langues est une relation de cause à effet. Les français, pendant leur existence ont enraciné leur langue et ont planté les premiers germes de sa résistance et si elle persiste

aujourd'hui, cela n'est que le fruit direct et logique d'une longue durée d'une politique d'assimilation.

Si on évoque la langue française en Algérie, personne ne peut nier le côté historique du phénomène.

Autre remarque que nous trouvons nécessaire à signaler dans ce corpus, même celui analysé précédemment, la langue française même si elle est le résultat d'une période douloureuse n'est pas rejetée. Tous nos informateurs insistent sur son utilisation et son utilité.

2.2.4 Rapport langues/cultures : un espace d'interculturalité

Le contact des langues et surtout s'il s'agit de deux langues qui ont vécu côte à côte, pendant une longue durée, a donné naissance à l'interculturalité et au besoin de diversité. Ce désir de connaître l'autre a créé chez l'Algérien, une envie d'apprendre la langue de l'autre, cette envie qui est devenue une fin et le moyen pour y parvenir reste sa langue maternelle. C'est ce que nous lisons dans le corpus (11) : "L'unique relation existante entre les deux langues est le référent culturel. En parlant cette langue, nous pensons toujours en langue d'origine mais cela n'évite pas l'influence du français sur notre langue".

La lecture de ce corpus donnerait à penser aussi au rapport langue/culture, cette relation étroite qu'entretient chaque langue avec la culture qu'elle véhicule. Ceci nous rappelle l'idée de SAPIR qui voit que chaque langue est une vision du monde mais une vision

partielle. Le monde objectif existe en soi mais l'accès à ce monde n'est possible à l'être humain, qu'à travers les structures que lui offre sa langue. Il pense aussi qu'il existe autant de « *"visions du monde", autant de cultures qu'il existe de langues.* » (5)

Mais dans la deuxième proposition du corpus, nous lisons les craintes de certains pays à l'égard des langues étrangères les plus puissantes qui menacent leurs langues locales sur leurs propres territoires. Cette crainte est exprimée clairement chez les informateurs (17) et (18).

2.2.5 Rapport de conflit

Il existe seulement deux énoncés où le rapport de force ou de conflit est exprimé clairement, « vu son utilité, l'Algérien doit maîtriser le français mais sans oublier ses racines. » (15). Dans cet énoncé, l'informateur avoue l'importance de la langue étrangère sur un terrain qui n'est pas le sien. Cette importance nécessite son bon usage en visant sa maîtrise comme un objectif et un devoir des citoyens algériens.

Cependant, cette expression est suivie d'un « mais » jouant le rôle d'un modérateur au sens de « Le français, oui mais... ». Cet énoncé n'exprime-t-il pas une forme de culpabilité linguistique ? N'exprime-t-il pas la honte de défendre ouvertement la langue de l'autre ? La honte d'avouer la dominance de cette langue et son utilité dans une société qui n'est plus la sienne.

Cette culpabilité est accentuée par la surdésignation de la langue arabe au sein de l'énoncé : « Même si la langue arabe est la langue officielle des Algériens, le français jouit jusqu'aujourd'hui d'une place importante. Alors, nous devons maîtriser le français sans oublier notre langue nationale. » (16). Le désignant de la langue arabe doublé par « langue officielle », « langue nationale » présente l'arabe comme élément porteur de l'identité nationale qui doit être préservé et protégé de la présence du français présenté comme un danger, comme comportant quelque danger.

Ces deux informateurs trouvent que la langue française même valorisée, porte en elle-même la trace de la soumission à l'ex-colonisateur. Cette position semble porter une certaine forme de déchirement, de culpabilité linguistique. Ces deux enquêtés semblent aussi gênés d'exprimer ouvertement une position en faveur de la langue française comme si c'était un acte de trahison à la langue qui véhicule leur identité.

2.3 Rapport langue française/dialectes algériens :

2.3.1 Rapport d'interaction

L'Algérien dans ses communications quotidiennes, utilise l'arabe dialectal, le chawi ou le kabyle, cela dépend de sa langue maternelle mais des mots de la langue française s'infiltrèrent toujours dans ces langues. Cette influence exercée sur ces langues maternelles remonte à l'époque coloniale où le locuteur algérien était en contact avec l'interlocuteur français. Le phénomène concernant l'interaction

qui veut dire *"tout échange linguistique entre deux locuteurs"* (6).a donné naissance à l'apparition d'une langue véhiculaire due à ce mélange des différents codes. En effet l'appellation "mélange" a une signification très vague, car elle désigne le passage d'une langue à une autre, d'une façon vague, toute alternance ou « le code switching ». Pour notre cas, nous parlons de code switching conversationnel car les langues dont nous parlons accaparent l'espace de la communication orale.

Le code traduit le changement et les modifications qui se manifestent à l'intérieur d'une même conversation, d'une façon moins consciente et plus spontanée comme le montre les réponses obtenues. Tous nos informateurs ont parlé de cette relation d'interaction, de ce glissement des mots français au cours de leurs échanges linguistiques, ils ont tous affirmé que cela ne revient pas à l'incompétence linguistique, mais à l'habitude qui est une deuxième nature .

Un seul de nos informateurs qui a avancé l'insécurité linguistique comme cause de ce mélange, le corpus (9). Tout ce qui précède alors illustre que le français est infligé et « enraciné dans notre vie sociale » (12), il est présent, dans des situations formelles et informelles et « il jouit d'une place très importante dans la société algérienne » (12), autrement dit ; dans l'espace de l'oralité, le français et les autres langues locales interpénètrent et s'imbriquent.

2.4 Valorisation de la langue française

Il s'agit ici d'un point assez nécessaire dans notre enquête, il signifie dans le langage courant, une quête d'informateurs, une collecte de témoignage pour savoir quelque chose, de déterminer avec précision la valeur que chacun de nos informateurs attribue à la langue qu'il choisie pour la transmettre aux générations futures. En effet, nous avons remarqués que cette valeur ne réside pas dans un seul point mais elle se manifeste sous plusieurs et diverses formes et plans que nous tentons de présenter.

2.4. 1 Le français perçu comme le seul moyen du développement

Attribuer une grande valeur à une langue c'est mettre l'accent, en premier lieu, sur son utilité qui est *"liée aux poids économique des pays où cette langue est parlée (7)*.en second lieu, c'est mettre le doigt sur le prestige dont jouit cette langue qui est *"le résultat de la richesse culturelle attachée à cette langue, de ce qu'on sait de son histoire et aussi de la considération qu'on a pour ses locuteurs (8)*.

Sur le plan national, la langue française jouit d'un statut considérable et joue un rôle principal dans le progrès et ce à plusieurs niveaux (administratif, scientifique, technologique, politique et culturel) : "C'est une langue qui jouit d'un statut social appréciable vu son utilité dans les domaines : administratif, scientifique, et politique et surtout culturel". (4) (12). Comme nous voyons, il s'agit d'un énoncé assertif, affirmatif mais l'informateur marque sa subjectivité

par le biais de l'adjectif qualificatif à valeur très positive "appréciable", associé au statut social de la langue française.

Quand au développement, il est sous entendu, il apparaît par l'utilité de cette langue dans les divers domaines. Administratif: Le français est souvent utilisé dans les administrations privées et publiques mais aussi dans la correspondance administrative.

Scientifique et politique : Dans un premier lieu, le français à l'université et jusqu'aujourd'hui, est le seul moyen d'accès au savoir, toutes les branches scientifiques sont mises à la condition de bien connaître cette langue pour la bonne formation. Dans un second temps, les personnes possédant une culture de langue française sont elles qui bénéficient des emplois les plus privilégiés.

Culturel : ce paramètre sur lequel insiste notre informateur " ... et surtout culturel", la conjonction de coordination ici prend la valeur de "mais" qui atténue la valeur des premiers paramètres cités précédemment par rapport au dernier. L'emploi de "et surtout" offre au culturel une valeur intense ; le français est le seul outil mis à notre disposition pour l'ouverture sur l'autre, sur les autres cultures et civilisations universelles car " c'est la deuxième langue parlée au monde après l'anglais" (5), (13). C'est cette langue qui va assurer le contact entre notre pays et le reste du monde.

La lexie du développement apparaît aussi dans les phrases suivantes : " elle représente alors, un outil d'épanouissement et

d'ouverture de l'esprit de l'apprenant " (4)." C'est une langue qui ouvre des horizons pour l'apprenant "(9), (12)

" C'est une langue du savoir et du technologie"(9) Ces énoncés assertifs, affirmatifs sont plus objectifs que les premières, nous remarquons l'absence des indices de la personne et les termes évolutifs. Dans les deux premiers énoncés, nos informateurs insistent sur le chemin du développement désigné par "le savoir", "l'épanouissement" et " l'ouverture de l'esprit". Ces trois éléments sont nécessaires pour ouvrir les différents horizons et améliorer les conditions de l'existence dont le seul moyen est la langue française véhicule de la pensée et de l'enseignement scientifique.

Dans le troisième énoncé, l'informateur a parlé de la technologie qu'on ne peut pas la séparer du savoir et de science, trois éléments constituent la base du progrès et de l'autonomie de la créativité. N'oublions pas le plan économique : " elle est le moyen contemporain de tous les progrès économiques et technologiques". A la tête de notre informateur, le français est le moyen de relation et contact avec les entreprises étrangères car l'anglais chez nous est peu utilisé.

A partir de tous que nous avons dit, nous pouvons conclure en disant que, d'après nos informateurs, le français dans la société algérienne bénéficie d'une place privilégiée car il est très riche et « comble les vides qu'engendre la langue arabe dans les domaines

scientifiques » (13). Mais, notre langue serait-elle vraiment pauvre et inapte à véhiculer la modernité et le développement ?

Si la langue arabe a prouvé à un certain temps sa capacité éblouissante à l'assimilation des sciences, sa faiblesse aujourd'hui dépend du monde arabe entier qui n'a pas manifesté un vouloir d'assimiler la technologie moderne et n'a pas cherché des remèdes efficaces à ses problèmes.

2.4.2 Le français perçu comme moyen de communication :

Vu son usage dans la société algérienne, dans toutes les institutions et les établissements, le français est perçu comme moyen de communication permettant le contact non seulement entre les Algériens, mais aussi avec l'autre, avec l'étranger : "C'est la deuxième langue parlée au monde après l'anglais" (5). Ceci lui donne le caractère d'une langue internationale permettant la communication intercommunautaire.

Quant à l'anglais, langue hypercentrale, elle est peu usée chez nous malgré qu'un de nos informateurs la classe en premier rang : "J'enseigne le français et je le classe en deuxième position après l'anglais et avant l'arabe". (7) L'arabe classique chez nos informateurs est situé en troisième rang, vu son utilisation limité aux communications formelles.

Alors, le français est considéré comme langue véhiculaire, utilisée dans des contextes précis, entre le citoyen algérien et l'autre tant qu'"elle est maîtrisée plus que les autres langues étrangères " (8).

De plus, elle est "comme toutes les autres langues, elle véhicule un système de valeurs" (11), elle est le reflet d'une société différente de la nôtre, elle comporte d'autres valeurs et pour les bien connaître, la langue en est le seul moyen.

2.4.3 Valorisation liée à l'aspect culturel

L'aspect culturel, comme nous le savons tous, est indissociable de la langue, cette dernière qui nous permet d'appréhender et interpréter les données d'un autre monde matériel et social différent de notre, « *l'interrelation de la langue et de la culture est depuis longtemps reconnue par les ethnologues comme un point d'ancrage de l'enseignement de toute langue vivante (...) le culturel sous-entend le linguistique et réciproquement* (9).

Le français est chez nos informateurs est le moyen qui nous aide à ne pas être prisonnier des structures de notre langue : "J'enseigne le français pour apprendre et faire savoir aux élèves une langue étrangère c'est-à-dire une valeur culturelle" (6) Le terme culture est riche de signification, qui dit culture, dit langue, vision du monde, un ensemble de phénomènes sociaux. La culture contient la littérature qui est le reflet de la société et qu'on considère couramment comme une communication savante marquée par deux préoccupations l'une est esthétique, l'autre humaine : « Le français est riche de valeurs humaines par le biais de sa littérature "les romans" » (9).

Alors, c'est cet étranger qui va faciliter « l'ouverture sur les autres cultures » (17) et enrichir la notre car une culture qui ne s'enrichit pas des autres disparaîtra.

2.4. 4 Le français perçu comme un acquis révolutionnaire :

Le français en tant que langue vivante reste le moyen à aboutir à nos buts : "Le français langue vivante reste à nos yeux un acquis révolutionnaire qu'il faudra revaloriser pour répondre aux attentes des masses prometteuses " (2).

Dans cet énoncé, l'informateur marque sa présence et atténue le caractère d'objectivité par l'usage de l'expression « à nos yeux », mais nous pouvons la considérer comme une contextualisation de la langue française, dans le contexte algérien. L'informateur relie la présence du français, sur un territoire qui n'est pas le sien, à la colonisation et présente la langue comme un héritage de ce dernier mais non comme une langue haïe et rejetée. Tous les informateurs l'ont valorisée et approuvé sa récupération et son utilisation.

Le français est considéré comme un élément modificateur, comme un élément principal qui a bouleversé notre société. Aujourd'hui, il est utilisé massivement et presque dans tous les domaines et toute personne cherchant l'épanouissement, le savoir et le progrès, cette langue est l'outil qui répond à ses attentes.

Conclusion:

Grâce à l'analyse des réponses obtenues, après l'enquête de terrain que nous avons menée, nous avons constaté que la plupart de nos informateurs trouvent que la langue française qui était enracinée en Algérie par la force, sa présence actuelle sur le territoire algérien est par besoin et nécessité et, même si nos enquêtés valorisent cette langue, certains parmi eux la présentent comme un danger pour la langue arabe et la culture arabo musulmane. Notons aussi que nos informateurs sont conscients de la place primordiale qu'occupe le français chez nous tant qu'il reste le seul moyen permettant l'accès au monde de l'autre, tant qu'il demeure le seul moyen de réussite sociale et économique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) BENVENISTE E. : « *Problèmes de linguistique générale* ». 1966. T.1-2. Paris : Gallimard. 1966.

(2) SEARLE J. : « *Les actes de langage* » 1972. Paris. Hermann.

(3) CALVET L.J. : « *Pour une écologie des langues du monde* ». 1999. Plon. Paris.

(4) MORSLY D.« Des instituteurs et leurs langues, Représentations linguistiques ».1999. Dans *La place des formes d'expressions populaires dans la définition d'une culture nationale*, 20-22 novembre 1999. Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou, p.107-115.

(5) SHARF F. : « *Langages et connaissance* ». 1969. Paris : Antropos, p.66 – 67.

(6) CALVET L. J. « *Interaction commerciales en situation plurilingue* ».

L'interaction, Buscila. 1989. p. 147

(7) DABENE L. : « *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues* ».Hachette. Paris.1994. P.51.

(8) Ibid, p.51-53.

(9) MARTINE ABDELLAH-PRETCEILLE, *La perception de l'autre : point d'appui de l'approche interculturelle*, in *Le français dans le monde*, n°, 181, Paris : Larousse, p.40.